

## SUSPICION D'UN CAS COVID CHEZ UN ELEVE

En cas de survenue d'un ou plusieurs des symptômes suivants :

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

### CONDUITE A TENIR :

- **Avec signes de gravité (essoufflement important, douleur dans la poitrine, etc.) APPEL AU 15**
- Absence de signes de gravité :
  - o **Isolement** immédiat de l'élève avec un masque (pour les enfants en âge d'en porter) dans une pièce dédiée sous la surveillance d'un adulte avec masque. Rassurer l'enfant. Respect impératif des gestes barrières.
  - o **Si besoin d'appui**, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale : médecin ou infirmière.
  - o **Appel** sans délai des responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrières.
  - o **Fiche de renseignements à faire remplir (annexe1)**
  - o **Rappel par la direction de l'école de la procédure à suivre par les parents :** éviter les contacts et consulter le **médecin traitant** qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant.
  - o **Donner l'annexe 2, renseignée à la famille.**

En cas d'absence de médecin traitant : **appel au 15** afin d'obtenir une adresse de consultation dédiée au covid.

L'élève ne pourra revenir en classe **qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plate-forme covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.**

**LES LOCAUX et LE MATERIEL :** contact avec la collectivité locale responsable.

Aérer les locaux

Nettoyage approfondi conformément au protocole sanitaire de la pièce où a été isolée la personne, après un temps de latence de quelques heures.

Nettoyage minutieux des objets potentiellement touchés par l'élève.

### TRANSMISSION DE L'INFORMATION :

La direction transmet **immédiatement par mail, l'annexe 1 au médecin de l'éducation nationale.**

Celui-ci prendra contact avec le médecin consulté pour s'informer de la démarche de la famille et suivra les résultats des tests.

**La direction informe l'IEN, qui informera la DSDEN.**

Une information sera délivrée aux familles et personnels par les services de l'éducation nationale.

**COMMUNICATION :** adresser immédiatement un mail à l'adresse : [covid19@ac-bordeaux.fr](mailto:covid19@ac-bordeaux.fr)

En indiquant le nom de l'école, la commune, la situation explicite, la démarche effectuée.